

## COMPTE-RENDU CTPD DU 6 juillet 2010

*Une convocation bien tardive (6 juillet !) pour un CTPD pourtant largement fourni, dont voici l'ordre du jour :*

- 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 17 mai 2010,
- 2 - Rapport d'activité 2009,
- 3 - Formation professionnelle : bilan de l'année pédagogique écoulée et plan de formation pour la période du 1er septembre 2010 au 31 août 2011,
- 4 - CHORUS : présentation des principes d'organisation et de fonctionnement du CSP et du service dépense en mode facturier,
- 5 - Compétences territoriales des secteurs d'assiette du SIP de Toulouse Centre,
- 6 - Transfert de 7 communes de la Trésorerie de Muret à la Trésorerie de Toulouse Basso-Cambo,
- 7 - Information sur les protocoles accueil et RAR des SIP de Toulouse Centre, Nord, Nord Ouest et des SIP de Toulouse Rangueil et Sud Est,
- 8 - Point de situation sur le PRS,
- 9 - Evolution du Centre régional des pensions,
- 10 - Questions diverses.

Les sujets ont été abordés dans l'ordre suivant :

➤ Evolution du Centre Régional des Pensions :

La direction générale a décidé de réorganiser le service des pensions, en ramenant le nombre des CRP (Centre Régional des Pensions) de 25 à 11, et en créant 2 CRS (Centre Régional de Service) chargés de l'accueil téléphonique (Bordeaux et Rennes)

Si FO-DGFIP se félicite que Toulouse conserve son CRP, qui récupèrera au 01/09/2011 les dossiers du CRP de Nice, vos représentants constatent qu'il s'agit à nouveau d'une réforme ayant pour but de supprimer des emplois à la DGFIP : sur les 23 agents travaillant à Nice, seuls 15 emplois seront attribués à Toulouse, alors que l'intégralité des dossiers niçois nous seront, eux, transférés.

➤ Formation professionnelle :

L'équipe en charge de la formation professionnelle nous a présenté les résultats de l'activité dans les deux filières, fiscale et gestion publique, pour l'année écoulée, ainsi que les prévisions pour 2010. Si tous les intervenants en charge de la formation professionnelle se sont parfaitement acquittés de leur mission, FO-DGFIP s'interroge fortement pour l'année à venir sur le dimensionnement de la structure, constituée par la fusion des deux précédentes équipes (DGI et DGCP) En effet, aux formations existantes vont s'en rajouter de nouvelles (pensions...) et des préparations à des concours et examens nouvellement créés. Dans le même temps, l'administration a prévu d'installer la formation professionnelle dans un espace moins adapté, à la Cité administrative, et d'éclater les formations sur plusieurs sites (DRFIP, Cité administrative, Muret, Saint-Gaudens, CAS, Cadastre...etc) Cela devrait engendrer de nombreux déplacements, et une gestion plus complexe de

l'activité. Aussi, vos représentants ont demandé un renforcement des effectifs de ce service, ce qui ne semble pas être une priorité pour la direction.

➤ Création de la nouvelle structure CHORUS :

La direction nous a présenté l'organisation de la nouvelle plate-forme CHORUS.

En ce qui concerne les effectifs, le plateau CHORUS Midi-Pyrénées est prévu pour accueillir 45 personnes (dont 3 cadres A) place des Carmes.

- 12 postes de B et C seraient pourvus par les autres ministères, sur les 18 proposés. Les 6 autres détachements devraient faire l'objet d'un transfert d'emploi sur le BOP 2011 - enfin, en théorie !
- A la DGFIP, 24 emplois de B et C sont proposés, pour lesquels l'administration a reçu 19 candidatures. L'arbitrage sera rendu lors de la CAPL du 8 juillet, mais il est probable que les candidats de la DGFIP ne soient pas tous retenus, la direction locale ne voulant pas déshabiller les postes et services lors de la création de cette nouvelle structure.

C'est encore la preuve de l'impasse dans laquelle nous met la politique de suppression massive d'emploi menée par le gouvernement.

Vos représentants FO-DGFIP ont voté contre, considérant que les principes de la dépense n'étaient pas respectés, et que la DGFIP doit se doter des moyens humains nécessaires à la création de cette nouvelle structure sans mettre en péril les autres postes et services.

➤ Compétences territoriales des secteurs d'assiette du SIP Toulouse Centre:

Il s'agit de modifier dans l'application TOPAD (fichier des constantes topographiques et administratives) les codes secteurs, afin de les mettre en adéquation avec l'organisation interne des missions d'assiette.

Vote FO-DGFIP : Abstention.

➤ Transfert au 01/01/2011 du recouvrement de sept communes de la trésorerie de Muret (Frouzins Labarthe/Lèze Pinsaguel Pins-Justaret Roques Roquettes et Villate) à celle de Basso-Cambo :

FO-DGFIP a, depuis le début du projet, demandé l'inverse, à savoir que le CDI de Muret récupère l'assiette des communes dont la trésorerie avait la charge, assurant ainsi aux usagers un meilleur service de proximité, et la pérennité du service des finances publiques dans le muretain. C'est pourquoi vos représentants ont voté contre.

La situation du poste de Muret a été évoquée à cette occasion :

- La direction locale privilégie l'hypothèse d'un déménagement de l'intégralité de la trésorerie sur le site du CDI. Le dossier devrait être examiné en septembre.
- Le 1/7/2010, le portefeuille de la TLE géré à Toulouse Cité a été transféré sur Muret, où l'équipe de renfort va être affectée.
- L'équipe de renfort sera également dans le poste à compter du 1/1/2011, pour apurer au maximum les RAR en vue de la création du SIP.

La séance a été levée à 19h15, sans que l'intégralité des points inscrits à l'ordre du jour et les questions diverses n'aient pu être traitées. Vos représentants regrettent de devoir attendre la rentrée de septembre.

**Les représentants FO au CTPD.**

FO-DGFIP - Trésorerie Générale - Place Occitane - 31039 Toulouse Cédex  
Tél / Fax : 05 61 26 59 45

[fo.031@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.031@dgfip.finances.gouv.fr) - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/031/>